REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0024-2025/CNDH-PI

Relatif à la situation sécuritaire et humanitaire dans les Régions de Tombouctou et Sikasso

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), dans le cadre de son mandat légal de surveillance et de protection des droits humains, reste profondément préoccupée par la situation sécuritaire et humanitaire à Léré, Région de Tombouctou, caractérisée par des violations graves des droits de l'Homme, notamment l'exécution de 14 civils, des enlèvements de personnes, le recrutement d'enfants ainsi que des atteintes au droit de propriété. Elle est également préoccupée par la situation sécuritaire et humanitaire qui prévaut à Loulouni, Région de Sikasso.

Sur le fondement de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966, de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de 1981, des Conventions de Genève de 1949 et leurs protocoles additionnels, du droit coutumier international humanitaire, de la convention de l'Union Africaine sur la Protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique de 2009 (Convention de Kampala).

La CNDH :

- rappelle l'Etat à ses obligations en matière d'assistance humanitaire ;
- attire l'attention des autorités sur la vulnérabilité des personnes déplacées internes, notamment les femmes, les enfants et les personnes âgées ;
- exhorte les autorités à mettre en place des mécanismes de surveillance pour prévenir le recrutement d'enfants ;
- recommande à l'Etat de sécuriser le passage des secours humanitaires ;
- réitère son soutien aux forces armées et de sécurité dans la lutte contre le terrorisme, dans le respect des droits de l'Homme et du Droit International Humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les FAMa.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 01er décembre 2025
La Présidente par intérim

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME – BP 2170 Tél 20 29 70 21 – LA VICE PRESIDENTE

Me Aissata Founè TEMBELY

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako – Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000